

CLEDER

Joyeuses fêtes de fin d'année

f : Mairie de Cléder

Etat Civil

Naissance :

Naël MODOLO, Saint André

Décès :

Roberte LANSADE/BOURNERIAS, Rue de St Pol

Gilles BROSSARD, Rue de St Pol

Anne, Marie STEPHAN/HERRY, Kerloudano

Informations paroissiales

Les messes de décembre :

Dimanche 12 décembre : Messe à 9h30 à Tréflaouéan

Dimanche 19 décembre : Messe à 9h30 Cléder

Vendredi 24 décembre : Messe de Noël à 18h00 à Cléder

Samedi 25 décembre : Messe de Noël à 11h00 à

Tréflaouéan

La Malle aux vêtements

Les bénévoles du Secours Catholique vous accueillent tous les samedis de 9h30 à 11h30, Espace Glenmor rue de Kermargar. Grand choix de vêtements d'hiver de seconde main, de 0 à 14 ans, chaussures, vêtements de sport.

Matériel bébé : transat, siège auto, baignoires...

Contact : 06 38 64 63 26 — Ouvert à tous, sans condition de ressources ; respect des gestes barrières, passe sanitaire obligatoire.

Le club nautique

Le club nautique ferme ses portes au public pour sa traditionnelle trêve hivernale du 11 décembre 2021 au 4 février 2022. Le site internet et la vente en ligne sont dès aujourd'hui en fonction avec toutes nos prestations pour 2022: <https://clubnautiquecléder.jimdofree.com>

Aux vacances de février nous proposerons une formation sécurité pour les futurs moniteurs du 6 au 10 février 2022 et un stage de préparation physique pour les 10-14 ans du 14 au 18 février.

En attendant la reprise, l'ensemble des membres de l'association et les encadrants vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30. Fermeture à 16H30 le vendredi. La mairie est ouverte le samedi de 9H00 à 12H00.

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 18 décembre. Elle fermera à 12h00 les vendredis 24 et 31 décembre.

Artiste graveur

Serge MARZIN, artiste graveur, a le plaisir de vous annoncer la réouverture de son Atelier-Galerie, situé au n°13 de la rue de Kermargar à Cléder. Cette Galerie d'Art Contemporain vient enrichir le milieu commerçant de Cléder depuis le 1er juillet 2021.

L'artiste graveur se fera un plaisir d'être votre ambassadeur pour vous aider à dénicher le cadeau de Noël coup de cœur, original, et pour tous les budgets.

En cette fin d'année 2021, la galerie crée également l'évènement en recevant comme invité-exposant Béatrice LEFEUVRE Céramiste d'Art, dont ses œuvres seront en vente.

L'atelier-galerie sera ouvert du 3 au 23 décembre, de 15h00 à 19h00, tous les jours.

Grand Week-End de Noël

Vendredi 10 décembre, la patinoire sera ouverte à tous à partir de 17h30, devant la salle Kan Ar Mor.

Samedi 11 décembre à 18h00, place de l'Eglise, les illuminations seront suivies d'un tour de chants avec la chorale Zaï Zaï de Plourin les Morlaix.

Le Marché de Noël aura lieu le dimanche 12 décembre à l'Espace Kan Ar Mor. Renseignements au 02 98 69 32 95 ou par e-mail maison-associations@cléder.fr

Cette manifestation met à l'œuvre des bénévoles du jumelage Taninges Cléder pour la restauration à emporter et le Service animation pour l'organisation.

Dès 11h00, animations pour les enfants avec la présence du Père Noël. A l'extérieur, la patinoire vous attend dès 10h00 !

Le pass sanitaire et le masque sont obligatoires, merci de votre compréhension.

Infos pratiques

Mairie : 02.98.69.40.09

Services techniques : 02.98.69.42.69

Maison des Associations : 02.98.69.32.95

Police Municipale : 02.98.69.36.27

Centre médical : 02.98.69.01.02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Pharmacie : appeler le 32-37

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet INIZAN, GRALL, CAROFF, BERNARD :
02.98.69.45.09

- Cabinet ARGOUARCH, TANGUY : 06.95.64.53.65

Kinésithérapeutes :

- Cabinet MENEZ : 02 98 19 57 71

- Cabinet LE ROY : 02 98 69 41 24

- Cabinet TREMELET : 02 98 69 49 92

Taxi : PERON 06.62.09.50.29 - 02.98.19.48.84

LE PORS : 02.98.67.00.00 - 02.98.69.31.55

Ambulance : Etoile bleue, St-Pol-de-Léon,
Plouescat : 02.98.19.15.15

Assistante sociale du CDAS de Landivisiau :

Prendre rendez-vous au **02.98.68.07.72**

C.L.I.C. : (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Pour prendre rendez-vous avec Stéphanie MOREL,
coordinatrice appeler au **02.98.63.00.19**

Secours Catholique : 06.38.64.63.26

ALDS : (aide et soins à domicile) : Kerhall
02.98.69.49.60 contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestiuual : 02.98.69.45.08

Bibliothèque : 02.98.19.57.66

- Mardi de 16h30 à 19h00

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

- Vendredi de 10h00 à 12h00

- Samedi de 10h00 à 12h00

Crèche Halte-Garderie : 02.98.24.35.75

Office du tourisme : 02.98.69.43.01

Haut Léon Communauté : 02.98.69.10.44

Service Environnement: 0 800.220.574

Maison des Services : 02.98.69.44.54

Déchetterie de Kergoal : 02.98.19.54.67

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées

Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil.

Avec le groupe en support, vous serez accueillis, respectés et écoutés dans la confidentialité.

- La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le Jeudi 16 décembre 2021

* Inscription à l'ASP-Respecte du Léon : au 06.04.09.57.99

Protocole sanitaire les marchés ouverts et couverts, dont les marchés de Noël

A l'aube d'une aggravation préoccupante de la situation sanitaire en France (avec plus de 40 000 cas quotidiens et l'apparition imminente du variant Omicron sur le territoire), le Gouvernement a publié un protocole sanitaire destiné à encadrer l'organisation des marchés (couverts ou ouverts), et plus particulièrement des marchés de Noël. Voici quelques éléments à avoir en tête pour cette fin d'année 2021 :

- L'accès aux marchés de Noël est soumis à la présentation du passe sanitaire (du fait de la dimension festive de ce genre d'événements). Ce n'est en revanche pas le cas pour les autres marchés, qu'ils soient ouverts ou couverts.

- Le port du masque demeure obligatoire pour toute personne de plus de onze ans, et ce dans tous types de marchés.

Avis aux détenteurs de volailles ou autres oiseaux

Un renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours a été stipulé.

Les particuliers détenteurs de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont invités à se faire connaître auprès des services de la mairie afin de procéder à une déclaration via le site Mes démarches ou le formulaire Cerfa 15472*02.

Cet imprimé est également disponible en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

- Roger GUILLOU (**Finances Economie**) : Mercredi matin (sur RDV)

- Nadine PLUCHON (**Affaires Sociales Solidarité**) :

Vendredi matin 10h00-12h00

- Jean-Noël EDERN (**Urbanisme Environnement**) :

Lundi après-midi de 14h00 à 16h00

- Marlène ILHEU (**Enfance Jeunesse**) : Jeudi 15h00-17h00
(sur RDV)

- Eric le DUFF (**Travaux Sécurité**) : Mardi après-midi de
14h00 -16h00

- Rachel BOUTOUILLER (**Vie Locale**) : Vendredi 14h00-16h00 (sur
rendez-vous) et Samedi matin 10h30-12h00

- Olivier LE BIHAN (**Sports**) : Samedi matin (sur rendez-vous)

⇒ La permanence des élus de « Cléder Autrement » a lieu chaque samedi matin, de 11h00 à 12h00 à la salle Channel.

Arrêté préfectoral du 15 novembre 2021

Prescrivant les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le département du Finistère :

Du 16 novembre au 3 janvier 2021 inclus, le port du masque est rendu obligatoire dans l'ensemble du département du Finistère, pour toute personne de 11 ans et plus, circulant à pieds lorsqu'elle accède ou demeure dans les espaces publics suivants :

Marchés de plein air, y compris marchés de Noël, brocantes, braderies, trocs et puces, vide-greniers, ventes au déballage.

Files d'attente, notamment celles constituées pour l'accès aux établissements recevant du public.

Dans un rayon de 50 m autour des écoles, collèges et lycées

Dans un rayon de 50 m autour des gares ferroviaires, routières, et maritimes, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport.

Dans l'ensemble du département du Finistère, pour toute personne de 11 ans et plus, circulant à pieds porte un masque de protection dans les lieux soumis au passe sanitaire listés ci-dessous :

Les salles de concert ou de spectacle

Les établissements sportifs clos et /ou couverts

De plus, toute personne de onze ans et plus, participant à un rassemblement (revendicatif, culturel, sportif, récréatif) organisé sur la voie publique et pour lequel une distanciation de 2m ne peut être respectée, est dans l'obligation de porter un masque de protection.

LE 10, 11 ET 12 DECEMBRE 2021



GRAND WEEK END

DE NOËL

SALLE KAN AR MOR

PATINOIRE

vendredi 10 décembre
Patinoire à partir de 17h30.

Samedi 11/12 Place de l'église
Patinoire 16h00 esplanade Kan Ar Mor
Illuminations 18h00

Chant de Noël avec la chorale Zaï Zaï

Dimanche 12/12 10h00 à 18h00

Marché de Noël Espace Kan Ar Mor, exposants, patinoire, 11h00 ANIMATIONS, visite du père Noël.

Entrée
Gratuite
Pass sanitaire
Masque
obligatoire

Animations
manège, tir à
la carabine
sculpteur de
ballons visite
du Père Noël

Renseignements : 02.98.69.32.95
maison-associations@cleder.fr



Semaine du 20 au 24 Décembre 2021

Joyeux Noël !!!

Activités 3 à 5 ans

Matin

Après

Lundi
20

Activité manuelle
Décoration de Noël

Jeu
"Le gros cadeau"



Mardi
21

Grand Jeu
" Le mystère de Noël"



Activité manuelle
Crackers

Mercredi
22

Activité manuelle
Boule de Noël personnalisée

Jeu
" Ne réveille pas le père Noël"

Jeudi
23

Contes à la
Bibliothèque



Film
à la salle Kan Ar Mor

Vendredi
24

Préparation de l'apéritif
et du goûter de Noël

Goûter musical de Noël
Fermeture du Centre à 17h30



Communes de Bodilis, Cléder, île de Batz, Goulven, Guisseny, Kerlouan, La Martyre, Landéda, Ploudiry, Plouescat, Plougar, Plouguerneau, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plage, Plounévez-Lochrist, Plouzévédé, La Roche-Maurice, Saint-Servais, Saint-Vougay, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, Tréflez

Par arrêté préfectoral du 28 octobre 2021, il est procédé du **lundi 29 novembre 2021 à 09h00 au mardi 11 janvier 2022 à 17h00, soit pendant une durée de 44 jours consécutifs**, à une enquête publique unique préalable aux demandes d'autorisations sollicitées par Réseau de transport d'électricité (RTE) :

- autorisation environnementale, incluant une demande de dérogation au titre de la réglementation des « espèces et habitats protégés », en vue de : créer une liaison électrique souterraine et sous-marine de 700 mégawatts (MW) à courant continu entre la station de conversion de La Martyre (Finistère, France) et la station de conversion de Knockraha (Nord-Est de Cork, Irlande) ; implanter une station de conversion à La Martyre ; créer une liaison souterraine à courant alternatif de 400 000 volts entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique existant de La Martyre ; réaliser les travaux au sein du poste électrique existant de La Martyre ;
- concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports déposée pour l'implantation de la liaison électrique entre la limite des eaux territoriales françaises et le trait de côte sur une distance d'environ 48 km ;
- déclaration d'utilité publique pour la liaison électrique sous-marine et souterraine à 320 000 volts en courant continu France-Irlande emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Bodilis, Cléder, Plouzévédé et Sibiril ;
- déclaration d'utilité publique pour la création de la liaison électrique souterraine à 400 000 volts en courant alternatif entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique de la Martyre ;
- déclaration de projet déposée pour la construction de la station de conversion à 400 000 volts sur le territoire de la commune de La Martyre et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD).

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif de Rennes comme suit :

Présidente : Mme Christine BOSSE,

Membres : M. Michel FROMONT et M. François BOULLAND,

Le dossier d'enquête publique unique en version papier, comportant l'étude d'impact du projet ainsi que les volets spécifiques aux différentes procédures citées *supra*, accompagné des avis obligatoires des autorités administratives, de l'avis du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), de la réponse du maître d'ouvrage à cet avis, et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, est consultable pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Cléder, commune siège de l'enquête, Sibiril, Bodilis, Plouzévédé et La Martyre aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête en version numérique est également consultable soit sur un poste informatique à la préfecture du Finistère, à Quimper, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, soit sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques soit sur les sites internet suivants : <https://www.registre-dematerialise.fr/2714> ou <https://www.projets-environnement.gouv.fr/>

Pendant la durée de l'enquête publique unique, le public peut consigner ses observations et propositions de la manière suivante :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, en mairies de Cléder, Sibiril, Bodilis, Plouzévédé et La Martyre ;
- par observations écrites ou orales reçues par un membre de la commission d'enquête ;
- sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2714> ou à partir du lien disponible sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques
- par courrier électronique transmis à l'attention de la présidente de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-2714@registre-dematerialise.fr
- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Cléder – 1, place Charles de Gaulle – 29233 CLÉDER, à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête.

Les observations et propositions écrites ou déposées sur les registres ou adressées par voie postale sont tenues à disposition au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par courriel ou sur le registre dématérialisé sont consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État susmentionné.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, reçoit les observations orales ou écrites du public à l'occasion de permanences qu'elle tient en mairies de :

Cléder (siège de l'enquête)	- lundi 29 novembre 2021 de 09h00 à 12h00 - samedi 11 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - mercredi 5 janvier 2022 de 17h00 à 20h00 - mardi 11 janvier 2022 de 14h00 à 17h00	Plouzévédé	- samedi 4 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 - mercredi 15 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - lundi 20 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
Sibiril	- vendredi 10 décembre 2021 de 08h45 à 11h45 - lundi 27 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - jeudi 6 janvier 2022 de 08h45 à 11h45	La Martyre	- mercredi 8 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - samedi 11 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 - vendredi 17 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - mercredi 22 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
Bodilis	- vendredi 3 décembre 2021 de 13h30 à 16h30 - lundi 20 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - samedi 8 janvier 2022 de 09h00 à 12h00		

Dans le cadre de la crise sanitaire, les personnes qui souhaitent joindre par téléphone la commission d'enquête sont invitées à prendre préalablement rendez-vous en mairie.

Les observations (écrites et mails) à l'attention de la présidente de la commission d'enquête parvenues avant 09h00 le jour de l'ouverture de l'enquête publique ou après 17h00 le jour de sa clôture ne peuvent être prises en considération.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public, dans les mairies des communes concernées par le projet, à la préfecture du Finistère et sur le site internet des services de l'État dans le Finistère susmentionné, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information complémentaire sur le dossier peut être demandée auprès de RTE – Service concertation environnement – 6, rue Képler – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE – Monsieur Bertrand HEVIN - Responsable de concertation - bertrand.hevin@rte-france.com

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête publique unique sont :

- un arrêté ministériel délivré par la ministre de la Transition écologique déclarant d'utilité publique la liaison sous-marine et souterraine France-Irlande, emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes citées *supra* ;
- un arrêté ministériel délivré par la ministre de la Transition écologique déclarant d'utilité publique la liaison souterraine entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique de la Martyre ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère accordant l'autorisation environnementale du projet susmentionné ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère approuvant ou refusant la convention de concession d'utilisation du domaine public maritime liée à ce projet en dehors des ports ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère portant déclaration de projet pour la station de conversion de La Martyre emportant mise en compatibilité du PLUi de la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas.

Menu de Noël

28€00

MISE EN BOUCHE

Pasté chou et foie gras

ENTRÉE

Cocotte de saint-jacques de la Baie de Saint-Brieuc poêlées aux légumes anciens

PLAT

Suprême de pintade aux girolles et marrons

DESSERT

Entremet chocolat et yuzu

La Rose des Vents
8, place charles de gaulle, 29233, Cléder



Cléder Energie

l'association des commerçants et artisans de Cléder

Retrouvez toute l'actualité des commerces et artisans de votre commune sur :



Cléder Energie

Les 45* commerçants, artisans et indépendants de Cléder Energie vous souhaitent de
TRÈS BELLES FÊTES

* Nombre de membres de l'association

DECORELLE

LIQUIDATION TOTALE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

JUSQU'À

TOUT DOIT DISPARAÎTRE -70%

* Voir conditions en magasin

DECORELLE 22, rue de Plouescat - CLÉDER

Rideaux - Meubles - Cadres - Déco - Droguerie



Nathalie Lançonneur



Praticienne en Naturopathie,
Réflexologie et Shiatsu



Rue de l'Armorique, 29233 Cléder
nathalielanconneur@gmail.com

06 23 76 01 98

Cléder 2 ÈME DÉMARQUE
JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE

22, rue de Plouescat à Cléder
02 98 69 40 35

Marché de Noël

des commerçants et
artisans de

Cléder

sur internet

du 1^{er} au 31 décembre

Réservez vos cadeaux de
Fêtes, en ligne,
chez vos commerçants locaux

cledernoel.fr



Ensemble, soutenons
notre commerce local



Cave à Seb



CAVE À VINS
FROMAGES
ÉPICERIE FINE
BAR

LE PLEIN
D'IDÉES
CADEAUX



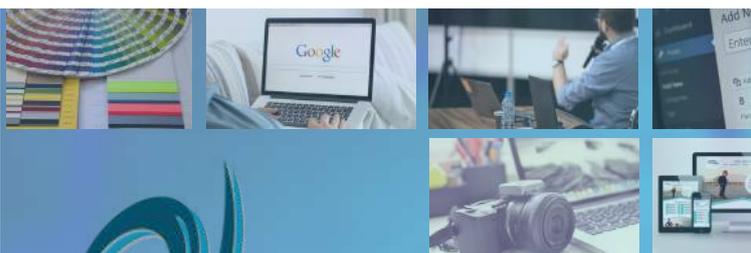
<https://caveaseb.fr>

PANIER GARNI, VINS FINS, ÉPICERIE FINE, PLATEAUX DE
FROMAGES, SPIRITUEUX, PRODUITS DE NOS TERROIRS

Particuliers

4, rue de l'Armorique 29 233 Cléder

et Professionnels ☎ 02 98 78 79 12



emersium

Réalise votre Site WEB

- sur mesure,
- à votre image,
- référencé !

Renseignements :

Franck
Deveaux
à Cléder
☎ 06 61 31 85 03

<https://emersium.fr>



Emersium : Votre communication professionnelle

Au Bon Marché

ÉPICERIE

Du vendredi 10 au
dimanche 12
décembre,
-15% sur les
produits de la
marque GRAIN DE
SAIL !



Du vendredi 17 au
dimanche 19
décembre,
-15% sur les
produits du
VRAC BIO !



La Magie de Noël à Cléder



33 commerçants participant

Venez GAGNER
4 100€
de bons d'achats

+ 1 BON VOYAGE
de 800€

Organisation : Cléder Energie

Du 13 au 25 décembre 2021

CCI MÉTROPOLITAINE
BRETAGNE OUEST
Morlaix



Créatem
ENSEIGNE - PUBLICITÉ - STAND

LCadiou

Boucherie
Charcuterie
Traiteur



1, rue du Pont Jégu ☎ 02 98 69 42 55

POUR VOS FÊTES

LA BOUCHERIE CADIOU VOUS PROPOSE
DES MENUS ET UNE CARTE.

à retirer au magasin

vous trouverez au magasin une
gamme de bœufs maison en semi-
conservé dont le foie gras de canard.
La charcuterie de Noël est
également disponible : foie gras de
canard, galantines, boudin blanc
nature et au foie gras, pâté en croûte

...
Le tout de fabrication maison



Toutes nos infos sur
"Boucherie Laurent Cadiou"

LVL

AGENCEMENT
www.lvlagence.com

Toute l'équipe LVL Agencement
vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

L'entreprise ferme ses portes
à compter du jeudi 23 décembre.

Réouverture mercredi 05 janvier.



À très bientôt pour
de nouveaux projets !

Quéguiner Fleurs

Artisan Fleuriste - Cadeaux - Déco

Pour les Fêtes

Fleurs, Plantes
Cadres, Déco
Peluches, bonbons
pour les petits

Centres de table,
Bouquets ...

Pensez à
réserver à
l'avance

☎ 02 98 69 36 32
2 rue de l'Armorique - Cléder



La Menuiserie SEITE sera en congé du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. » Albert Einstein



Menuiserie intérieure & extérieure,
Construction de charpentes et de maisons à ossature bois



pour vos projets écrits personnels ou professionnels.



La fin du premier trimestre scolaire s'achève, un constat s'impose : les difficultés se sont accumulées, et votre enfant a peut-être besoin d'un accompagnement. et de nouvelles méthodes de travail.

Je propose des **cours de soutien intensif** pendant ces vacances, en français, maths aux élèves de primaire et collège, selon une méthode bienveillante et progressive. **Il est possible de pallier les difficultés rapidement !** (la fréquence et la durée seront à déterminer ensemble). J'ai validé un master 2 "Enseignement" et mes différentes expériences comme professeur des écoles et AVS en collège me conduisent à individualiser ma pédagogie

Vous pouvez me contacter.

Maryse Kermarrec (Cléder)
<https://laplumeinspiree.com>
☎ 06 37 41 82 51



FONDEE EN 1925



NOTRE CARTE ET NOS MENUS DE FÊTES SONT ARRIVÉS

à demander au magasin et à consulter sur <https://maisonphilip.fr>

La Carte des Fêtes 2021



Maison Philip
11 rue de l'Armorique, Cléder
02 98 69 40 25
<https://maisonphilip.fr>



au butun

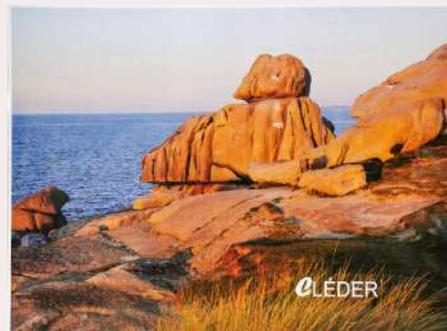
Tabac - Presse

Carterie

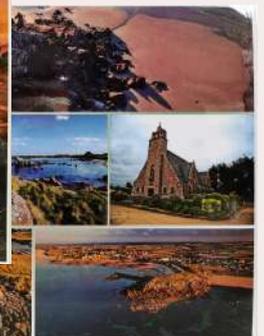
Journaux- Jeux

Cigarette électronique ● e-liquide

Au Butun, c'est aussi des idées cadeau originales



A découvrir



Exemple : Les sets de table "Cléder"

2 place Charles de Gaulle, Cléder
☎ 02 98 69 30 88

Ouvert 7Jours / 7